

Monsieur le Président,

Je suis ravi d'être parmi vous aujourd'hui et d'avoir, pour la deuxième fois depuis le début de l'année, l'occasion de vous rencontrer collectivement et de pouvoir répondre à vos questions.

Par ailleurs, je sais que vous avez rencontré le sous-ministre aux Affaires étrangères et le sous-ministre délégué aux Affaires étrangères, le Sous-ministre adjoint du Secteur de la gestion ministérielle, ainsi que la présidente de l'Agence canadienne de développement international [ACDI] et son vice-président aux Affaires centrales. J'attache une grande importance au rôle qu'exercent le Comité et ses membres et je suis content du degré de collaboration qui existe entre mon ministère et vous.

Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international a connu, cette année, l'examen de son mandat, de sa structure et de ses opérations le plus approfondi depuis plus de dix ans.

Vous y avez été pour quelque chose, puisque le nouvel Énoncé de politique étrangère, *Le Canada dans le monde*, n'eût pas été possible sans l'excellent rapport du Comité mixte spécial chargé de l'examen de la politique étrangère du Canada.

Le Ministère a aussi pleinement contribué à l'examen des programmes. Cet examen nous impose évidemment certaines réductions. Cependant, je puis vous assurer que ces réductions ne nous empêcheront pas de mener à bien notre nouvelle politique étrangère.

Comme vous le savez, l'Énoncé de politique étrangère a défini trois objectifs pour notre action internationale. Ces trois objectifs visent à appuyer les recommandations du Comité mixte et se renforcent mutuellement :

- la promotion de notre prospérité et de l'emploi;
- la protection de notre sécurité dans un environnement global stable;
- la projection de nos valeurs et de notre culture.

Il va sans dire que la rencontre de ces objectifs passe par la pleine utilisation de tous nos instruments de politique étrangère, y compris ceux du commerce international et de l'aide internationale.

L'examen des programmes a fixé pour le Ministère des réductions de 5, 10 et 15 p. 100 au cours des trois prochaines années. Nous avons essayé d'effectuer ces réductions de manière à en minimiser l'impact sur la livraison des programmes et la prestation de nos services aux Canadiens et aux Canadiennes.

Nous atteindrons nos objectifs en réduisant nos services corporatifs, en augmentant nos frais payables par les clients, en coupant dans le montant de nos subventions et contributions aux organisations non gouvernementales [ONG], et en réduisant le personnel de nos grandes missions. Nous les atteindrons aussi par d'autres moyens